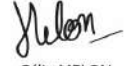


Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

- A A

Objet : Désignation du secrétariat de séance

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1^{er}, Chapitres 1^{er} et 2,
notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e
arrondissement, à chaque conseiller.ère le 18 septembre 2024 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE :

Article unique : Madame Énora BRETON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité
des membres présents

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

- A A

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 11 juin 2024

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1^{er}, Chapitres 1^{er} et 2, notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque conseiller.ère le mercredi 18 septembre 2024 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE :

Article unique : Le procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 11 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

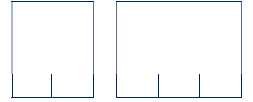
Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

- A A

Objet : Adoption de la procédure d'urgence

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Les articles L. 2121-12 et L.2511-10 du code général des collectivités prévoient qu'en cas d'urgence, le délai de convocation peut être ramené à un jour franc. Le conseil d'arrondissement, dès l'ouverture de la séance, doit se prononcer sur l'urgence.

Dans la mesure où un ou plusieurs ordres du jour ont été envoyés après le délai de 5 jours francs avant la tenue de la séance ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs n° **MA 10-2024-15** en date du lundi 24 septembre 2024 présenté par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement,

DÉLIBÈRE

Article unique : L'ordre du jour est adopté.

Nombre de Votants :21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

- **A**

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 134

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris **n°2024 DDCT 134**, proposant des États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2025.

Sur la proposition et le rapport de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 134.

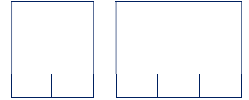
Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

- **A**

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 135

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 135**, proposant des États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2025.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Alexandra CORDEBARD : Maire du 10^e arrondissement.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 135.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DDCT 136/ 10-2024-133

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 136

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2024 DDCT 136, portant sur l'inventaire des équipements de proximité pour l'année 2025 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Alexandra CORDEBARD : Maire du 10^e arrondissement.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 136.

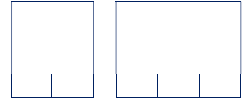
Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

- **A**

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 SG 61

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 SG 61**, proposant un avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Paris et Equip pour la mise à disposition d'espaces permettant l'installation de casiers sportifs dans Paris.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Philippe GUTTERMANN : Conseiller d'arrondissement, délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 SG 61.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

- A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DVD 98

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DVD 98**, proposant un plan Vélo 2021-2026. Signature de 3 avenants aux conventions de financement avec la MGP et de 2 conventions de financement avec la Région IDF concernant divers aménagements cyclables (1 403 600€ HT).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Pauline JOUBERT : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DVD 98.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DVD 110/10-2024-136

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DVD 110

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DVD 110**, proposant le dézonage des abonnements RES et PRO-S pour les Zones Rouges JOP et report de la tarification au poids des véhicules.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Pauline JOUBERT : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux.

Donne un avis favorable à la majorité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DVD 110.

Nombre de Votants : 21

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 6

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DLH 228/ 10-2024-137

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DLH 228

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DLH 228**, proposant la réalisation, 220 rue du Faubourg Saint Martin (10^e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 22 logements-ateliers sociaux PLUS par la RIVP – Subvention (5 664 224€).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DLH 228.

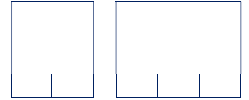
Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

- A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DU 130

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DU 130**, proposant une Dénominations passerelle Michèle Morgan, pont Bernadette Lafont et pont Maria Pacôme (10e).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DU 130.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

- **A**

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 144

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 144**, proposant l'attribution d'une subvention accordée à l'association Bruitparif dans le cadre du Budget Participatif 2023.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Philomène JUILLET : Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 144.

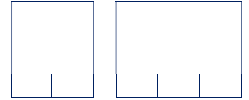
Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

- A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 136

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DSOL 136**, proposant l'attribution d'une subvention de (420 682,00 euros) dans le cadre de 34 conventions pluriannuelles d'objectifs et 5 conventions annuelles avec les associations du réseau des centres sociaux et espaces de proximité.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Sylvie SCHERER : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, des Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 136.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

- **A**

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 154

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024/ DDCT 154**, Appel à projets « Actions de remobilisation des jeunes » - proposant l'attribution d'une subvention de (171 000 euros) à 17 associations et fondations pour 17 projets dans les quartiers politique de la ville parisiens ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 154.

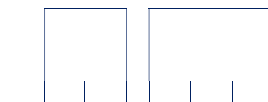
Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

- **A**

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 157

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 157**, proposant de soutenir la rénovation des locaux des associations des quartiers populaires et améliorer l'accueil des publics (subventions d'investissement et budget participatif de 423 557 euros pour 5 projets).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 157.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAE 123/10-2024-143

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAE 123

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAE 123**, proposant des Marchés découverts alimentaires – Principe du renouvellement de la délégation de service public.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Enora BRETON, conseillère d'arrondissement chargé du Commerce, de l'Artisanat, du Développement économique, et du Tourisme ;

Donne un avis favorable à la majorité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAE 123.

Nombre de Votants : 21

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 6

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAE 09/10-2024-144

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAE 9

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAE 9**, proposant un budget participatif parisien – Conventions, avenants et attribution d'une subvention de (898 000 euros) en faveur de 11 structures parisiennes lauréates de l'appel à projet Cap sur l'Économie Circulaire.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Raphaël BONNIER : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAE 9.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DFPE 03/10-2024-145

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 3

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DFPE 3**, proposant l'attribution d'une subvention de (330 487 euros), avenant n° 4 à l'association Franco-Asiatique pour l'Enfance (10e) pour ses 2 établissements d'accueil du jeune enfant (10e et 19e).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Awa DIABY : Adjointe à la Mairie du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux familles.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 3.

Nombre de Votants : 21

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DFPE 88/10-2024-146

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 88

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DFPE 88**, proposant l'attribution d'une subvention (1 342 656 euros), avenant n° 4 à l'Association Pour l'Accueil de Tous les Enfants (APATE) (11e) pour ses 6 établissements d'accueil du jeune enfant.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Awa DIABY : Adjointe à la Mairie du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux familles.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 88.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAC 280/10-2024-147

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 280

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAC 280**, proposant l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Théo Klein au 94 rue d'Hauteville à Paris 10^{ème}

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 280.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAC 430/10-2024-148

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 430

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAC 430**, proposant l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Francis Suttill au 18 rue de Mazagran à Paris 10^e.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 430.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DASCO 72/10-2024-149

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 72

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2024 DASCO 72, proposant la dénomination de l'espace Eglantyne Jebb.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 72.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAC 142/10-2024-150

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 142

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAC 142**, proposant l'attribution d'une subvention de (10.000 euros) et avenant avec l'association Fetart pour le projet d'exposition sur le Pont Saint-Ange (10e/18e).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Laurence PATRICE : Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 142.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAC 228/10-2024-151

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 228

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAC 228**, proposant l'attribution d'une subvention de (20.000 euros) à l'association Maison de la Culture Yiddish, au Centre Medem Arbeter Ring (10e) et à l'association Culture et Bibliothèques pour tous.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Laurence PATRICE : Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 228.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAC 349/10-2024-152

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 349

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAC 349**, proposant l'attribution d'une subvention (100.000 euros) à 30 associations développant ou expérimentant des actions culturelles de proximité, et signature de 9 conventions.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Laurence PATRICE : Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 349.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAC 376/10-2024-153

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 376

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAC 376**, proposant l'attribution d'une subvention de Subvention (1.000 euros) à une association au titre de l'action culturelle locale du 10^e arrondissement.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Laurence PATRICE : Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 376.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DSOL 98/10-2024-154

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 98

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DSOL 98**, proposant les transformations olympiques - Subvention (Montant total 9000 euros) projets olympiade culturelle - insertion et lutte contre l'exclusion. Conventions.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Sylvie SCHERER : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, des Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 98.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DSP 26/10-2024-155

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSP 26

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DSP 26**, proposant des dotations (1 972 559 euros), conventions et avenants pour le financement des centres de santé sexuelle gérés par des organismes de droit privé non lucratif (Paris Centre, 5^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 20^e).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Dominique VERSINI : Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSP 26.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DASCO 28/10-2024-156

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 28

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DASCO 28**, proposant l'indemnisation amiable de la MAIF en réparation du préjudice subi suite à un dégât des eaux dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 28.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DASCO 34/10-2024-157

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 34

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DASCO 34**, Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (626 720 euros), subventions d'équipement (258 760 euros) et subventions pour travaux (191 858 euros).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 34.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DASCO 35/10-2024-158

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 35

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DASCO 35**, Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (8 699 901 euros).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 35.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DASCO 39/10-2024-159

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 39

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DASCO 39**, Indemnisation amiable de la MAIF en réparation du préjudice subi suite à un dégât des eaux dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 39.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DASCO 43/10-2024-160

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 43

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DASCO 43**, proposant l'attribution d'une subvention d'investissement (156.089 euros) à 14 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - édition 2023-2024.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 43.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DASCO 56/10-2024-161

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 56

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DASCO 56**, Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (96 846 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 56.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DASCO 138/10-2024-162

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 138

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DASCO 138**, proposant aux collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 399 395 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 138.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DEVE 74/10-2024-163

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DEVE 74

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DEVE 74**, proposant l'attribution d'une subvention aux gestionnaires de restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable (Appel à Manifestation d'Intérêt 2024).

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DEVE 74.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAE 01/10-2024-164

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAE 1

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAE 1**, proposant l'attribution d'une subvention de (745 000 euros), conventions avec treize organismes d'accompagnement ou de financement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mr Ulf CLERWALL : Conseiller d'arrondissement, déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'insertion.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAE 1.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DFPE 78/10-2024-165

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 78

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DFPE 78**, proposant l'attribution d'une subvention accordée (1 395 004 €) à 13 associations pour le fonctionnement de 16 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la CAF dans les centres sociaux.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Awa DIABY : Adjointe à la Mairie du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux familles.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 78.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DFPE 140/10-2024-166

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 140

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DFPE 140**, proposant l'attribution d'une subvention (48 000 euros) et avenants avec les associations Jean Cotxet et CERAF-Médiation pour le fonctionnement de leurs Espaces de rencontre parents/enfants situés dans les 10^e et 18^e.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Awa DIABY : Adjointe à la Mairie du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux familles.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 140.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE 2024
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – DAC 181/10-2024-167

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 181

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DAC 181**, proposant l'attribution d'une subvention de (180 000 euros) et conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Mme Laurence PATRICE : Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 181.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

n

r

A

è

A

k

è

è

è

A

q

è

è

è

è

è

è

n

A

n

r

è

A

A

è

è

A

A

è

A

è

è

k

è

A

n

A